

gouvernement jusqu'à ce que la productivité s'accroisse suffisamment pour porter le fardeau supplémentaire, mais nous devons aussi trouver des moyens d'atténuer les pressions croissantes du gouvernement pour ce qui est des ressources fiscales. Nous ne pouvons aggraver davantage la situation qui se crée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. La conférence actuelle sur la fiscalité, la politique annoncée dans l'exposé budgétaire et depuis, auront simplement pour résultat d'augmenter la rivalité et le mécontentement entre les deux échelons administratifs supérieurs, au moment même où nous commençons sans doute à mieux comprendre la nécessité de la réforme constitutionnelle.

Nous devons également mieux répartir la charge fiscale pour atténuer les pressions qui s'exercent sur certaines catégories de citoyens. Je songe en particulier aux vieillards, ceux qui ont 70 ans et plus. Ici encore, le fossé de la crédibilité s'élargit. Les politiques financières sont mauvaises. Où sont les programmes sensés que nous espérons? C'est un sombre tableau. J'espère que le gouvernement va se réveiller avant qu'il soit trop tard.

[Français]

M. Guy LeBlanc (Rimouski): Monsieur l'Orateur, nous sommes trop souvent portés à oublier que, malgré tout, l'économie du Canada est parmi les plus dynamiques au monde. Notre niveau de vie est passablement élevé si nous le comparons à celui d'autres populations du monde. Ce niveau de vie, nous le devons, d'une part, à l'initiative et au labeur intelligent du peuple canadien. Il nous vient, d'autre part, des mesures et de la gestion économique qu'a appliquées le gouvernement fédéral depuis près de six ans.

Je crois que nous avons en main, aujourd'hui, tous les éléments nécessaires pour continuer de progresser économiquement avec vigueur et d'une façon saine. À la suite de l'exposé financier de l'honorable ministre des Finances (M. Benson), nous pouvons constater que le nouveau gouvernement libéral prend les moyens, parfois avec une grande fermeté nécessaire, pour promouvoir activement la stabilité et la croissance de notre économie, et ce en prévoyant globalement, tantôt à court terme, tantôt à long terme, de faire pleinement valoir nos ressources naturelles, industrielles et surtout nos ressources humaines.

Les problèmes économiques, financiers et fiscaux sont de plus en plus complexes; or, personne ne pourrait penser qu'une telle économie complexe puisse aller de l'avant et monter sans se heurter à des problèmes difficiles. Il n'y a pas de solution facile pour

les problèmes compliqués. Fidèle à son programme, fidèle aussi aux énoncés de principes du discours du trône, prononcé à l'ouverture de la présente session, le gouvernement actuel désire, sincèrement et avec énergie, s'adonner à l'étude et à la solution de ces problèmes et à mettre en œuvre son autorité, son pouvoir et les connaissances de ses députés, afin que nos concitoyens puissent profiter d'une liberté réelle et accrue qui leur permettra d'exercer efficacement leur initiative au cours de leur poursuite d'objectifs économiques réalisables. (Applaudissements)

Oui, monsieur l'Orateur, la société canadienne est dynamique et prospère. Toutefois, des disparités régionales existent, mais par l'intermédiaire du ministre des Forêts et du Développement rural (M. Marchand) qui deviendra sous peu, je crois, ministre du Développement régional, le gouvernement a pris des mesures sérieuses, conjointement avec les provinces, pour éliminer ces disparités. D'ici cinq ans ou moins, nous pourrions certainement constater les résultats de l'application de certains programmes comme, par exemple, le programme quinquennal qui a fait l'objet de l'entente générale de collaboration, relativement à la réalisation du programme de développement de la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, signée à Rimouski le 26 mai 1968 par l'ancien ministre des Forêts et du Développement rural, M. Sauvé, et l'ancien premier ministre du Québec, M. Johnson.

En passant, qu'il me soit permis de rappeler que nous espérons que les fonctionnaires des divers ministères fédéraux prendront l'habitude ou continueront à prendre souvent connaissance de ce programme, afin que soit facilitée la collaboration interministérielle, d'une part, et, d'autre part, la collaboration fédérale-provinciale, pour le plus grand bien de nos concitoyens qui vivent dans ce territoire «pilote».

La société canadienne se soucie du sort des déshérités, des opprimés, des malades, des handicapés et des malheureux du monde entier. Tous les députés, quelle que soit leur affiliation politique, se soucient beaucoup du bien-être de la population canadienne et de nos frères de l'univers.

À ce stade, je songe à des lois comme celles qui ont trait au Régime de pensions du Canada, ou régime d'assistance publique du Canada, au supplément de la sécurité de la vieillesse, aux allocations aux jeunes, aux prêts aux étudiants dont, malheureusement, les étudiants du Québec n'ont pu profiter.

• (5.20 p.m.)

Je songe aussi à l'aide de plus en plus substantielle apportée aux universités, au